

Lundi 27 janvier 2020

- 09.30 **Accueil des participants**
- 10.00 **Ouverture des journées** par Isabelle Daugareilh et Matthieu Montalban
- Session I **Regards croisés sur les figures de coursiers**
Présidence : I. Daugareilh, DR CNRS, Comptrasec, U. Bordeaux
- 10.15 **Itinéraires de coursiers. Usages sociaux de l'activité de coursier**
Hélène Stevens, MCF, Gresco, U. Poitiers et Emilie Aunis, Post-doctorante Comptrasec, U. Bordeaux
- 11.00 **Construction psychologique du rapport au travail dans l'économie de plateforme**
Vincent Angel, MCF, Labpsy, U. Bordeaux
- 11.45 Débat
- 12.30 Déjeuner
- Session II **Discontinuités d'activités et des revenus des travailleurs des plateformes et protection sociale**
Présidence : Matthieu Montalban, MCF, Gretha, U. Bordeaux
- 13.30 **Plateformes et marchés transitionnels du travail**
Bernard Gazier, Pr émérite, CES, U. Paris-1
Le statut juridique des travailleurs des plateformes, préfiguration du statut de travailleur économiquement dépendant en France ?
Jean Christophe Sciberras, DRH AXA *
Quelle couverture d'assurances sociales pour un salariat fragmenté ?
Michael Zemmour, MCF, CES, U. Paris I Panthéon Sorbonne
Revenus universel de base et discontinuités d'activités et de ressources
Daniel Dumont, Pr, Université Libre de Bruxelles *
- 15.30 Débat
- 16.00 Pause
- Session III **La protection sociale des travailleurs des plateformes : état de de l'art et environnement juridique national**
16.30 **Présidence :** K. Van den Bergh, Doctorant, Comptrasec, U. Bordeaux

Intervenants : S. Boreilli (U. Ferrara), I. Daugareilh (Comptrasec, U. Bordeaux), Sabine Magoga Sabatier (U. Genève), E. Eichenhofer (U. Iéna), N. Gundt (U. Maastricht), T. Gyulavari (U. Budapest), C. Jacqueson (U. Copenhague), G. Löschnigg (U. Gatz), L. Mason (U. Birmingham), M. Rodriguez Pinero (U. Séville), L. Perez Guerrero (U. Huelva), F. Rosioriu (U. Bucarets), C. Wattercamps (U. Louvain)

18.30 Fin des travaux

Mardi 28 janvier 2020

- 8.30 **Accueil des participants**
- Session IV **La sécurité sociale des travailleurs des plateformes : régime de rattachement/risques et prestations**
9.00 **Présidence :** Hélène Stevens, MCF, Gresco, U. Poitiers
- 10.30 Pause
- 11.00 **La sécurité sociale des travailleurs des plateformes : régime de rattachement/risques et prestations (Suite)**
Présidence : Vincent Angel, MCF, Labpsy U. Bordeaux
- 12.30 Débat
- 13.00 Déjeuner
- 14.00 **La sécurité sociale des travailleurs des plateformes : actions collectives et contentieux**
Présidence : Bernard Jullien, MCF, Gretha, U. Bordeaux
- 15.00-15.30 Débat
- 15.30-16.30 **La sécurité sociale des travailleurs des plateformes : actions collectives et contentieux (suite)**
Présidence: Timothée Duverger, MCF associé, Sciences Po Bordeaux
- 16.30-17.00 Débat
- 17.30 Fin des travaux

* (sous réserve)

JOURNÉES D'ÉTUDES EUROPÉENNES
BORDEAUX - 27-28 JANVIER 2020

**ECONOMIE DES PLATEFORMES :
TRAVAIL, EMPLOI ET ORGANISATIONS**

PERSPECTIVES JURIDIQUES
ET APPROCHE COMPARATIVE

La sécurité sociale des travailleurs des plateformes



UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
POLE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

Renseignements et inscription : <https://nutra2020.sciencesconf.org>

Lieu du colloque
Pôle Juridique et Judiciaire de l'Université de
Bordeaux
35 place Pey-Berland
33000 Bordeaux - France
Tramway ligne A et B, arrêt "Hôtel de Ville"

L'objectif du projet NUTRA est d'étudier l'évolution simultanée entre formes de travail, organisation des entreprises et régulation des marchés dans les secteurs « disruptés » par l'économie collaborative. Les changements technologiques rendent possibles de nouvelles formes de travail et de nouveaux modèles d'affaires ; mais la viabilité de ces transformations est elle-même conditionnée par le droit et par les institutions régulant le travail et les marchés des secteurs affectés. Il s'agit d'étudier les effets de cette nouvelle économie sur l'emploi, les formes de travail et la protection sociale; d'examiner les dynamiques concurrentielles et de construire des typologies des modèles d'affaires des entreprises impliquées dans les secteurs sélectionnés ; d'évaluer les transformations de la réglementation du travail, de la sécurité sociale et des marchés et, en amont, d'analyser les modes de mobilisation et d'action collective des acteurs économiques et sociaux sur ces questions.